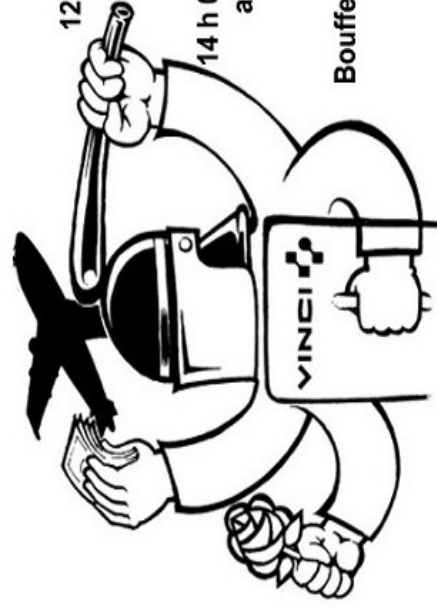


Soutien aux 5 inculpé-e-s anti-aéroport de NDDL !

RASSEMBLEMENT
le mercredi 16 mai à NANTES
Jour de leur procès !



12 h 00 : Départ: Place du Cirque
à NANTES
Déambulation de soutien

14 h 00 : Rassemblement de soutien
aux inculpé-e-s devant le palais
de justice de NANTES

Bouffe à prix libre, prises de paroles,
autres festivités...

Soyons solidaires face à la répression !

Pour soutenir les inculpé-e-s,
vous pouvez effectuer un don à cette adresse :

Le Gué
Comité de soutien aux inculpées
44220 Couëron

Le comité de soutien aux inculpé-e-s anti-aéroport
<http://soutieninculpeesnddl.wordpress.com/> contact : csia@riseup.net

ILS VEULENT ÉCRASER LA LUTTE PAR LA RÉPRESSION !

Le 20 octobre en Loire-Atlantique, une cinquantaine d'opposant-e-s à l'aéroport de Notre-Dame –des-Landes manifestait devant les locaux de Vinci à Couëron. Après avoir distribué des tracts et discuté avec les employé-e-s, du fumier a été déposé symboliquement sur le Perron et des œufs ont été lancés contre la façade.

Ces manifestant-e-s voulaient dénoncer la destruction des terres agricoles, des fermes et des habitations, par le bétonnage d'un territoire de 2000 hectares et dénoncer Vinci, principal bénéficiaire de ce projet insensé.

A la suite d'une plainte de Vinci, 7 personnes ont été arrêtées à Couëron et Chauvé (Loire-Atlantique).

Alors qu'une simple convocation aurait suffi pour les interroger, ce sont plus de 15 véhicules de gendarmerie et de police qui débarquent sur les lieux, prêts à défoncer portes et fenêtres. Au cours des interrogatoires, 2 jeunes femmes ont dû se déshabiller pour être photographiées en sous vêtements sous prétexte d'identification de tatouages. Sur les terres occupées par les opposant-e-s à l'aéroport de Notre-dame-des -Landes, 27 véhicules et un hélicoptère sont venus en force pour rechercher d'autres participants à l'action.

En fin de journée, 5 paysan-ne-s sont inculpé-e-s de « dégradations commises en réunion » et de « refus de prélèvements d'ADN ».

Vinci, multinationale au chiffre d'affaires de 37 milliards d'euros en 2011, évalue les soi-disant dégâts sur sa façade à 40 000 euros environ, estimation purement fantaisiste !

La date du procès est fixée au 16 Mai 2012, à 14h.

On constate qu'il y a volonté de saper la mobilisation paysanne et d'intimider les militant-e-s, qui se sont engagé-e-s dans cette lutte, par une répression systématique et violente.

Cette rafle du 1er décembre n'est que la poursuite d'un acharnement policier contre les opposant-e-s à l'aéroport. D'autres procès sont à venir : pour l'occupation du square Mercoeur à Nantes, l'action contre la caravane du PS, etc.

Et souvenons-nous du dispositif policier du 24 mars à Nantes, lors de la manifestation contre le projet d'aéroport de NDDL : 1500 forces de l'ordre, 2 canons à eau, 1 hélicoptère, une cinquantaine d'agents de la BAC.... Dispositif qui visait clairement à effrayer les manifestant-e-s et à casser la mobilisation.

La lutte contre l'aéroport n'est qu'un exemple, la répression frappe partout dans l'hexagone : les Conti à Clairoix, les anti-nucléaires à Valognes, les sans-papiers à Calais et à Paris, les faucheurs d'OGM à Colmar.

Alors que Vinci et ses consœurs multinationales ne cessent d'accumuler les profits, avec l'aide des politiciens qui imposent l'austérité et leur désastreuse politique d'aménagement du territoire ; la police et la justice intimident et cherchent à casser toute tentative de protestation, de refus ou de résistance.

Soutien aux inculpé-e-s anti-aéroport !

Soyons présent-e-s au procès du 16 Mai !

Le comité de soutien aux inculpé-e-s anti-aéroport.